



## COMMUNE ET CPAS DE CHAUMONT-GISTOUX

A l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres villes et communes, la commune de Chaumont-Gistoux, en Brabant wallon, a décidé, depuis 2007, de transférer toutes les compétences sociales au CPAS. Les synergies entre les instances communales et son bras social se sont donc depuis multipliées grâce à un CPAS fort et solide, mais, surtout, grâce à un respect mutuel qui a permis à chacun de trouver sa place dans une collaboration et des projets communs. Mettre les bonnes personnes au bon endroit, tel est donc aujourd'hui le leitmotiv de Chaumont-Gistoux. Mais le CPAS a décidé d'aller plus loin encore, puisque des travaux de chantier ont débuté, à côté des bâtiments actuels, pour y installer bientôt un véritable pôle social qui regroupera plusieurs structures sociales sur un seul lieu.

**LUC DECORTE**, Bourgmestre,  
**NATACHA VERSTRAETEN**, Présidente du CPAS,  
et **ARIANE BAUWENS**, Directrice générale du CPAS

“Notre credo: mettre les bonnes personnes à la bonne place”

**Madame la Présidente, Chaumont-Gistoux a souvent été citée comme commune modèle en matière de synergie. Avez-vous des exemples concrets à nous présenter ?**

**Natacha Verstraeten** : Les projets sont multiples et sont toujours le fruit d'une opportunité ponctuelle. Pour chaque projet, la commune et le CPAS apportent chacun son expertise. Nous développons donc ces synergies en réunissant chacun nos propres forces. Par exemple, nous avons créé ensemble une maison de jeunes itinérante dans un bus qui se déplace régulièrement sur le territoire, la commune s'occupant des aspects techniques liés au bus et le CPAS de l'accompagnement socio-éducatif. Nous profitons aussi d'un directeur financier commun : une belle opportunité, pensons-nous, malgré nos réticences au départ. Le directeur financier commun permet en effet, aujourd'hui, d'évaluer les synergies possibles au quotidien.

**La synergie, selon vous, cela se traduit comment ?**

**Natacha Verstraeten** : La synergie, cela se traduit par l'évaluation des richesses et des ressources de chacun. Mais ce n'est pas, non plus, une nécessité absolue de tout faire en synergie. Cependant, chaque fois qu'il est utile de travailler ensemble, chaque fois que cela apporte un plus pour la population ou chaque fois que l'on va mieux utiliser les deniers publics, on réfléchira aux possibilités qui s'offrent à nous.

**Pour que cela fonctionne, il faut aussi une volonté politique d'y arriver...**

**Natacha Verstraeten** : C'est le cas chez nous. Au sein du collège, je profite d'une bonne écoute et j'ai donc beaucoup de respect pour mes collègues. Je ne vais d'ailleurs jamais développer un projet sans l'avis favorable du collège. Chacun



a du respect pour l'autre, chacun dans son identité, dans ses compétences, et c'est un facteur-clé afin de se concentrer sur nos missions au service de la population.

**C'est votre avis aussi, Monsieur le Bourgmestre ?**

**Luc Decorte** : Oui. Je pense qu'il y a des prérequis indispensables pour que cela se passe bien : le contexte politique, évidemment, un consensus au niveau du collège, la présence nécessaire de la présidente du CPAS, un contexte géographique favorable, aussi. Chez nous, par exemple, le CPAS n'étant pas très éloigné de la commune, c'est une ligne directe en fibre optique qui relie nos réseaux informatiques.

**Est-ce que le fait d'avoir été échevin des affaires sociales, avant d'être bourgmestre, qui vous a aidé à réfléchir aux synergies ?**

**Luc Decorte** : Sans aucun doute. J'ai pu constater que le contexte politique est un des éléments importants pour une bonne synergie, ce qui n'existait pas auparavant puisque le président de CPAS n'assistait pas au collège et que l'échevin des affaires sociales n'était pas nécessairement en synchronisation avec lui. Quand je suis devenu bourgmestre, cela me semblait tomber sous le sens. Notre credo est donc, aujourd'hui, de mettre les bonnes personnes à la bonne place. Et j'ai la grande chance d'avoir d'énormes compétences



autour de moi. Cela a donc été d'une facilité évidente et on continuera en ce sens à l'avenir.

### **Madame la Directrice générale, comment ces synergies ont-elles, au fur et à mesure du temps, été accueillies par les agents administratifs ?**

**Ariane Bauwens :** Du côté du CPAS, c'était évident. Il y avait même parfois quelques frustrations de ne pas pouvoir aller plus loin, de ne pas pousser l'action sociale plus en avant. Et, avec l'actuel collègue, nous connaissons un mouvement de libération : les agents de terrain rencontrent le politique dans des objectifs communs qui reflètent parfaitement les besoins de la population. Avec mon collègue de la commune, nous tenons des comités de direction communs, durant lesquels nous discutons de synergie. Tout se fait en coordination et le dialogue est permanent entre commune et CPAS. Il y a donc une continuité et une confiance qui s'est installée depuis le début. J'imagine cependant que, si l'équipe politique devait être modifiée, j'aurais à cœur de garder ce que l'on a construit et de démontrer que les synergies fonctionnent.

### **Pensez-vous que la synergie fonctionne parce que, à Chaumont-Gistoux, toute l'action sociale a effectivement été déléguée au CPAS ?**

**Natacha Verstraeten :** En ayant, d'un côté, les affaires sociales et, de l'autre, l'action sociale, même dans une grosse commune, je ne vois pas quelle serait la plus-value. Il me semble que c'est plus dangereux d'avoir du social à deux niveaux, à deux vitesses : le social qui s'adresse à la commune parce que l'on se considère moins dépendant, et le social qui s'adresse au CPAS car on est totalement démuné financièrement. Il y aurait des risques de doublons et de rivalités. Développer des compétences similaires des deux côtés n'a pas beaucoup de sens.

**Luc Decorte :** Donner au CPAS toute la plénitude du social, c'est capital. Et je suis content que l'on ait changé le vocable d'"aide sociale" en "action sociale". Ce terme est très important pour définir les politiques et surtout élargir les champs d'action. Le CPAS, ce n'est pas que le revenu d'insertion sociale. L'action sociale s'étend sur énormément de domaines.

### **Il y a donc, chez vous, une réelle volonté de déstigmatiser l'action sociale...**

**Natacha Verstraeten :** Oui, pour nous, c'est une dimension essentielle. Dans la salle d'attente du CPAS, vous rencontrerez aussi bien des mamans en quête d'une place dans une crèche que des personnes en difficulté financière. Cela permet aux personnes de franchir plus facilement la porte. Et cela nous permet de mener un réel travail de prévention et de pédagogie. L'action sociale est nécessaire à tous, chacun peut en avoir besoin à un moment donné de sa vie.

**Luc Decorte :** L'action sociale n'est pas figée dans le temps. Nous avons toujours eu comme politique, depuis 2007, de travailler pour les habitants de Chaumont-Gistoux, d'agir avec eux, de les écouter et de ne pas travailler sur des échéances électorales avec des périodes prudentes. Les projets que nous menons sont des projets à long terme et il serait ridicule de travailler dans des temps cloisonnés.

### **C'est un conseil que vous donneriez aux autres communes ?**

**Luc Decorte :** Si le contexte s'y prête, c'est indispensable. Mais cela représente pas mal de prérequis et cela demande une autre vision de la gestion d'une commune. La difficulté est que, en règle générale, on a tendance à garder son petit espace d'influence et à ne pas chercher à communiquer avec les autres. Mais, à Chaumont-Gistoux, nous avons beaucoup réfléchi à la question, tant en interne qu'en externe. Nous avons désormais l'avantage d'avoir un collègue qui met la politique de côté quand il s'agit de bien commun. Nous sortons toujours du collège avec un consensus parce que nous sommes souvent d'accord sur la façon de gérer les projets.

### **Vous n'êtes donc pas pour une éventuelle fusion entre la commune et le CPAS...**

**Luc Decorte :** Pas du tout. Le modèle à Chaumont-Gistoux était presque naturel et évident. Il y a une volonté claire et nette d'avancer en confiance et avec du respect mutuel. La seule relation qu'il devrait y avoir, c'est le transfert budgétaire, avec une discussion et une négociation qui, d'office, va bien se passer si l'on se fait confiance et si l'on se respecte mutuellement.

## La SPGE,

un organisme d'utilité publique pour l'assainissement des eaux usées et la protection de nos ressources en eau

Depuis 1999, la SPGE a mis en place un système relativement unique en Europe, le Fonds Social de l'Eau (FSE).

**Le FSE aide les consommateurs en difficulté de paiement de leur facture d'eau.**

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter ou le CPAS de votre commune.

Siège social : Rue de la Concorde, 41 - 4800 Verviers  
Siège adm. : Rue de Stassart, 14-16 - 5000 Namur  
Tél. 081.25.19.30 - Fax 081.25.19.48  
[www.spge.be](http://www.spge.be) - [info@spge.be](mailto:info@spge.be)





**Vos nouveaux bâtiments vont-ils aider à mieux répondre encore à votre vision des choses ?**

**Ariane Bauwens :** En 2007, le collège a décidé de confier les affaires sociales au CPAS, et ce fut vraiment un tournant, avec un enthousiasme des équipes de terrain, qu'il n'a pas fallu convaincre longuement. Aujourd'hui, nous concrétisons encore plus ce choix politique avec la construction et la finalisation du pôle social, en effet.

**Natacha Verstraeten :** Étant donné que nos missions sont de plus en plus nombreuses, nous devons agrandir le CPAS. Et, puisque la commune mettait déjà à disposition de l'associatif social et citoyen un de ses bâtiments, l'idée a été de regrouper tout cet associatif au sein du CPAS et de créer un réel pôle social à Chaumont-Gistoux. Il y aura donc, au final, une entrée commune pour le CPAS, la Croix-Rouge et d'autres asbl actives dans le domaine social.

**Quels seraient vos souhaits pour le futur ? Y-a-t-il encore des choses à mettre en place ?**

**Ariane Bauwens :** Il y a toujours des choses à mettre en place. La philosophie de l'action sociale ouverte à tous est notre leitmotiv. Notre volonté est donc de mieux encore communiquer quant aux actions du CPAS auprès du citoyen. En dix ans, les gens se sont bien rendu compte que le CPAS était très actif, mais il faut encore intensifier notre action malgré tout... Le futur pôle social sera notre ambassadeur et nous espérons ainsi que l'associatif pourra se fondre sur le même modèle que le nôtre.

**Quel sera votre message de conclusion ?**

**Ariane Bauwens :** Je pense qu'il faut rester très modeste. En effet, un modèle n'est pas forcément transposable ailleurs. Mais je crois que l'action sociale, dans son sens le plus large, doit être confiée au CPAS. Je pense que c'est là que réside l'avenir des CPAS et des communes. Les communes gèrent énormément de matières et, si elles peuvent se reposer sur un CPAS fort, c'est bénéfique pour elles et pour les citoyens. J'aurais donc tendance à dire d'oser, de mettre les affaires sociales là où l'expertise sociale se trouve et de renouer ce lien avec les citoyens.

**Luc Decorte :** En matière de synergie, il n'y a pas à choisir. Si on veut éviter les doublons, si on veut une véritable action sociale étendue, étant donné que les deux entités sont autonomes au niveau de leur fonctionnement, je crois qu'on a intérêt à travailler dans ce sens. Si les prérequis nécessaires sont étudiés au préalable, cela se déduit et se décline de manière tout à fait naturelle.

**Natacha Verstraeten :** Les communes et CPAS wallons ne doivent pas avoir peur de se lancer dans les synergies. Il faut d'abord essayer sur des petits projets, utiliser les opportunités, avoir confiance en soi et en ses partenaires et définir un cadre clair en ce qui concerne les moyens humains disponibles... On en sort tous gagnants.